

## ATELIER 3 - ESPACE PUBLIC, CIVILITE, CITOYENNETE

**NB : L'assemblée n'ayant pas eu de micro lors des discussions, les questions n'ont pu être que partiellement retranscrites.**

*En quoi les pratiques des communs retravaillent-elles les usages de l'espace public, comme lieu privilégié des sociabilités urbaines mais aussi comme espace de débat, voire de délibération ?*

*Les collectifs qui s'emparent des « communs » expriment-ils une critique sociale ? Si oui, sur la base de quels espaces publics rêvés ou revendiqués, de quelles formes de propriété et d'appropriation ? Quelles sont les sphères publiques où s'exerce cette critique ? Les modèles de participation souvent mis en avant par ces collectifs - « bottom-up » ou « autogérés » - excluent-ils des formes de citoyenneté plus traditionnelles, dialogiques ou représentatives ? Dans quelle mesure ces expériences offrent-elles matière à repenser le "droit à la ville", les articulations entre civilité et citoyenneté ?*

*Intervenants : Yves Bonny (sociologue, UMR ESO, Université Rennes 2), Léa Eynaud (doctorante en sociologie, Institut Marcel Mauss, CEMS, EHESS), Béatrice Maurines (socio anthropologue, Centre Max Weber, Université Lyon 2). Récit d'expérience : Evelyne Bonny, jardin partagé Brin d'Guill à Lyon.*

*Animateur : Eric Charmes (chercheur en sciences sociales, UMR EVS-RIVES, ENTPE).*

*Témoin : Catherine Neveu (anthropologue, IIAC - TRAM, EHESS – CNRS).*

---

## Yves Bonny

---

Je vais parler d'une recherche qui se situe au croisement de la recherche et de la recherche-action. Quelque part elle se situe dans un dispositif de recherche expérimental et original qui consiste à ce que des chercheurs professionnels partent en quête d'acteurs pour faire ensemble, ce qu'on a appelé un acteur-chercheur collectif.

La question du commun que je vais dérouler se situe à deux échelles en même temps. D'un côté, la question de la rencontre entre des chercheurs professionnels et des acteurs dits de terrain parce que c'est une question que je travaille avec d'autres depuis plusieurs années. La question ici c'était de savoir quand quelle mesure on pouvait dépasser des identités figées de chercheurs d'un côté, d'acteurs de l'autre. On l'a travaillé à travers l'action à la fois politique, épistémologique qui est « on est tous acteurs-chercheurs, chercheurs à sa façon, acteurs à sa façon ». Nous avons essayé de dépasser des identités très figées qui sont celles d'acteurs et de chercheurs. On l'a fait à travers un dispositif de recherche qu'on a appelé le LASRAC, le laboratoire social de recherche-action dans la cité, qui consistait à ce qu'on essaye de se mettre en prise avec des collectifs d'acteurs impliqués sur différentes questions en l'occurrence à Rennes puisqu'on était à Rennes. Pendant un an on a contacté différents collectifs pour voir si c'était envisageable de monter avec eux un collectif de recherche-action où on se positionnerai nous-mêmes comme acteurs du collectif où on demanderait aux autres acteurs de se mettre en réflexivité et de se mettre dans une posture de chercheur un peu plus significative. On a rencontré à cette occasion à l'Université Foraine Patrick Bouchain et d'autres et la mayonnaise n'a pas pris parce qu'il y avait un problème de difficulté à comprendre notre philosophie et ça a avorté après 6 mois où on accompagnait ce qui se faisait un peu sur Rennes. Finalement on est sur un projet qui s'est développé sur un nouveau quartier de Rennes (La Courrouze) sur un ancien terrain militaire où là il y avait un collectif qui s'appelait Courrouze AA pour dire qu'il fallait penser l'aménagement urbain, aujourd'hui, en prenant en compte la quatrième dimension de l'aménagement urbain à savoir la dimension culturelle et artistique, plus sensible autour de l'imaginaire avec l'idée que si on ne travaillait pas la question d'emblée lorsqu'on aménage un nouveau quartier, dans 20 ans ça peut être un quartier dégradé. Pour le coup, ce collectif avait monté pendant 3 ans, avant que les habitants arrivent, ils avaient déjà arpenté le quartier lors du processus d'aménagement à essayer d'organiser des mini événements culturels et artistiques et ils arrivaient au terme de ces trois ans avec à la fois des réalisations et une certaine insatisfaction. Ils étaient donc complètement disponibles pour se mettre en recherche avec nous. On tombait à pic pour se mettre ensemble et constituer un acteur-chercheur collectif. Ce que je vais expliquer maintenant c'est comment c'est acteur-chercheur collectif fait

commun ou pas. Avec le double niveau qui est celui des chercheurs professionnels et celui des acteurs avec lesquels on s'associe.

On a travaillé cette question du faire commun que je situerais sur 3 registres. Peut-on constituer une identité commune, fait-on communauté ? Comment on ressent l'identité commune ? Comment fait-on commun en termes de sens partagé, de sens commun ? Quel type de sens on donne à notre réunion ? Comment fait-on commun en termes d'agir, l'agir commun ? A partir de ces trois entrées je vais dérouler un concept sociologique qu'on a forgé, un concept d'épreuve de mutualité. Il y a beaucoup d'approches sociologiques qui s'appuient sur le concept d'épreuve parce que c'est un concept qui permet d'avoir une approche pragmatiste des processus et des dynamiques d'acteurs en train d'agir et qui sont confrontés à des nœuds, à des enjeux, et qui sont obligés de se positionner face à ces enjeux et ces nœuds. C'est ça qu'on thématise avec le concept d'épreuve. Epreuve ne veut pas forcément dire difficulté mais quelque chose à quoi on est confronté. Ce que j'appelle ici des épreuves de mutualité dans le cadre d'une réflexion sur le commun c'est justement est-ce qu'on est en mesure de faire identité commune, est-ce qu'on est en mesure de faire sens commun, est-ce qu'on est en mesure de faire agir commun. En un certain sens, ce que je vais dérouler très brièvement c'est le récit de l'échec. Mais un échec qui s'est étalé sur un an et demi. Il y a donc eu beaucoup d'étapes avec des moments qui ont marché mais in fine le collectif a éclaté car il n'a pas réussi à faire commun. Je pense que par-delà toutes les discussions philosophiques de philosophie politique qu'on peut avoir sur le commun, il y a un enjeu aussi à réfléchir en termes de conditions pour faire commun et en termes de difficultés à faire commun. Je pense qu'il faut mesurer à quel point il y a des difficultés. Parce que faire commun c'est pas simplement faire intérêt mutuel. Si on essaye de penser la notion dans son ambition, elle va au-delà de l'intérêt partagé. La plupart des approches sur les démarches collaboratives ou multi-acteurs, la plupart des cadres d'analyse sont souvent en termes d'intérêt mutuel. Je pense en particulier au cadre d'analyse de Latour et Callon sur l'association de l'acteur-réseau... Ils partent d'une prémisse que les acteurs ont des intérêts différents et que la réussite d'une action en commun c'est lorsque les intérêts se croisent. Mais je trouve que ça ce n'est pas vraiment une pensée du commun, c'est une pensée de l'intérêt mutuel. Il y a un enjeu à aller au-delà si on veut porter cette notion de commun. Je vais illustrer comment nous on l'a pensé en tant que chercheurs.

On l'a pensé à partir d'un axiome de départ. On a posé que la condition pour faire commun c'est qu'il y ait une symétrie des positions, qu'on aille vers cette symétrie. On déplace donc nos statuts et nos identités par rapport à celles qu'on peut avoir socialement et en particulier, toutes les questions de légitimité des positions. De la position du savoir scientifique par rapport aux autres types de savoirs, la position de l'universitaire par rapport à d'autres types d'acteurs. On a posé ce premier principe : symétrie des positions. Tout de

suite avec un deuxième principe parce que souvent la critique qui est faite c'est qu'on aille vers l'indistinction des statuts, des identités. Le deuxième principe c'était différenciation des contributions. Par conséquent, on s'est interrogés en tant que chercheurs professionnels sur quels types de contributions on pouvait avoir lorsqu'on était dans ce type de configuration d'acteurs où on se positionne parmi les autres acteurs. On est à la fois chercheur sur d'autres acteurs comme aujourd'hui, là je suis en train de restituer une recherche mais dans le temps de la recherche nous étions des chercheurs aux côtés d'autres acteurs dont on estimait qu'à leur façon ils faisaient de la recherche, ils étaient en recherche. D'où la question de savoir quelle était la spécificité de nos contributions potentielles. Dans le cadre du collectif Courrouze AA et de notre association avec ce collectif, l'une des formes que ça a pris c'est ce qu'on a appelé des moments où on rendait compte des enjeux qu'on percevait dans la dynamique du collectif. On a bien distingué rendre compte et établir des compte-rendu. On ne voulait pas du tout faire des compte-rendu de réunion, des choses comme ça mais on voulait rendre compte de ce qui nous paraissait être des lignes de force, des lignes de tensions, des lignes qui traversaient le collectif et qui faisaient qu'il y avait éventuellement des difficultés à faire commun. Ça a été notre contribution à la fois orale et écrite. C'est-à-dire qu'à chaque fois qu'on se réunissait, tous les mois à peu près, on commençait nous par rendre compte de ce qu'on avait saisi de la fois précédente et ça faisait aussi un fil conducteur des discussions et on accompagnait ça d'un rendre compte sous une forme écrite. Cette inscription dans ce collectif elle a pris deux formes. D'abord la première année elle a pris une forme réflexive. Qu'en était-il de ce qu'ils avaient produit pendant 3 ans et qu'est-ce que ça pouvait vouloir dire aujourd'hui produire un nouveau quartier dans la ville, de produire la ville aujourd'hui et de penser la place de la culture et de l'art de cette construction-là, comment on pouvait avoir un échange avec l'aménageur, avec l'urbaniste, avec les architectes et comment on pouvait essayer d'insuffler l'importance de cette dimension-là. Et la deuxième année, ça a pris la forme de l'action. C'est-à-dire que maintenant qu'on réfléchit ensemble, qu'on a posé des bases, allons-y, montons des catons ensemble. C'est là que ça s'est durci parce qu'au moment où on était dans la dynamique de l'action on a vu apparaître des clivages majeurs qui n'ont pas permis de faire identité commune, de faire sens commun et de faire agir commun. En particulier on a vu apparaître un clivage majeur entre une approche par la culture au sens anthropologique du terme, c'est-à-dire s'inscrire dans le quotidien des habitants du quartier et penser des petites formes culturelles, poétiques, autour de cette vie dans le quartier et un modèle qui mettait au centre la figure de l'artiste. L'artiste avec pas forcément la forme événementielle mais en tout cas la forme où immédiatement, pour penser des pratiques culturelles il fallait passer par le spécialiste artiste qui s'est positionné à un moment donné comme incontournable. Du coup il y a eu une tension majeure entre le collectif initial qui s'appelait Courrouze AA et le

collectif d'habitants qui s'est monté au fil du temps qui s'appelait Courroz'If, et les deux ensembles, il y a eu des frictions absolument phénoménales parce qu'ils n'avaient pas du tout la même conception de ce que ça voulait dire, une action culturelle et artistique pour penser l'aménagement urbain et pour penser l'aménagement d'un nouveau quartier. A l'arrivée, nous le collectif de chercheurs on s'est retiré, le collectif d'habitants s'est retiré juste après et ça s'est arrêté là.

Ce que je voudrais souligner c'est l'importance de réfléchir à ce qui peut faire identité commun, sens commun, agir commun. Quelque part, par rapport à ce qui a été dit ce matin, l'importance du récit est décisive, c'est autour d'un récit sérieusement travaillé qu'on peut éventuellement arriver à faire sens commun qui va faire communauté et qui va faire agir commun. C'est ça la clé qui est d'abord au niveau du sens. Je pense que quelque part, il y avait trop d'intérêts en jeu, d'intérêt de recevoir des subventions, de faire affaire avec l'aménageur..., pour que ça puisse aboutir. La démarche qu'on avait fait en tant que chercheurs professionnels de casser avec l'opposition chercheur-acteur, elle n'a pas été faite du côté des artistes. Il n'y a pas eu la même démarche de fait. Il y avait un collectif d'architectes qui eux ont beaucoup plus fait ce pas de se dire « on est architectes mais on a une spécialité, on a une contribution spécifique mais on va la faire avec les habitants et dans des démarches très participatives ». Du côté de l'artiste il y avait la même idée sauf qu'il voulait être le leader de la démarche et c'est ça qui a fait que ça n'a pas marché.

Dans le début sur le commun il y a me semble-t-il la question de savoir si on doit penser le commun dans une sorte d'ailleurs comme ça a été d'ailleurs évoqué ce matin, entre l'Etat et le marché. Est-ce que le commun se situe ailleurs ? Aussi ailleurs vis-à-vis de la distinction public/privé. Je pense que ce que montre cette recherche et même si le thème c'est l'aménagement urbain plus largement, c'est qu'il y a un enjeu à penser le commun plutôt dans la sphère du public et à articuler le commun et le public, et de penser qu'on puisse inscrire le commun dans une sorte d'utopie ailleurs, d'un lieu utopique. Dans ce cas-là, la question c'est comment aussi, ce collectif pouvait avoir une légitimité vis-à-vis de l'aménageur et il a eu à construire sa légitimité précisément parce qu'il a eu une difficulté à s'ancrer socialement dans le quartier, auprès des habitants en particulier, auprès du collectif d'habitants. Autrement dit il y avait une pensée de ce quartier par des artistes, par un directeur de MJC, par différents acteurs comme cela mais il y a eu une incapacité à l'inscrire dans le tissu social du quartier pour construire à la fois des espaces publics urbains et une sorte d'espace public au sens du débat public. Pour constituer cette question de l'aménagement urbain en débat public comme une question essentielle, celle de la place de la culture et de l'art comme quatrième dimension de l'aménagement urbain. C'était une thématique très intéressante mais la crédibilité de cette idée tenait au fait de réussir à s'ancrer et à faire sens commun et là il y a eu un échec. Pour moi en tant que chercheur ce

n'est pas un échec c'est un enseignement riche de perspectives de la même façon que notre association de chercheurs avec ce collectif d'acteurs a été source de beaucoup d'enseignements sur la manière de pratiquer la recherche avec des acteurs.

## Réponses aux questions de compréhension du sujet

Il y avait deux sens qui étaient donnés à cette notion de quatrième dimension. Les trois premières c'est l'aménagement physique donc les trois dimensions de l'espace et donc la quatrième était dans un ailleurs, dans un imaginaire, dans la créativité... Et l'autre signification c'est l'idée qui est parfois beaucoup développée de la quatrième dimension culturelle du développement durable par-delà l'économique, le social et l'environnemental.

En termes d'actions ça n'a pas débouché car il y avait d'une part ceux qui étaient dans des logiques de type organiser un concert de musique de chambre, faire un café philo sur le palier d'un immeuble, diffuser un film dans un parking souterrain...ça c'était les formes culturelles du quotidien, inscrites dans le tissu culturel du quotidien. Et de l'autre côté c'était de profiter de la venue d'un artiste pour qu'il vienne faire quelque chose sur le chantier du métro par exemple qui se trouvait dans ce quartier là et s'appuyer sur des artistes pour construire des choses. Et dans le débat sur qu'est-ce qu'on devait faire, c'est là que les crispations sont arrivées, ça s'est délité et il ne s'est rien passé.

Ça ne se contredit pas en apparence mais en réalité ça se contredit dans la mesure où la première forme n'implique pas des artistes nécessairement et d'autre part il fallait les hiérarchiser. Donc dire quelles étaient les priorités d'action du collectif dans son ensemble et là il y a eu des débats et les intérêts divergents sont apparus. Ça ne se contredit pas forcément, de fait.

---

## Léa Eynaud

---

Je suis en début de deuxième année de doctorat. La présentation que je vais faire aujourd'hui elle est autour d'une enquête de terrain que j'ai réalisée dans le domaine des énergies renouvelables (ENR) et de leur fourniture. Avant d'en venir à ça je voulais revenir très brièvement sur la notion de commun.

Je pense qu'un nom qui revient très vite à l'esprit c'est celui d'Ostrom qui évidemment a posé de précieux jalons pour la recherche sur les communs, qui s'est ensuite développée à la rencontre avec des praticiens dans des domaines divers comme les logiciels libres, la question des brevets, du vivant.... Si on regarde ces écrits, en général, même s'il n'y a pas de consensus parfait sur une définition du commun et d'ailleurs peut-être qu'il vaut mieux pas qu'il y en ait, en va quand même avoir tendance à trouver que les communs seraient un  **système autogéré par lequel une communauté d'usagers gèrent une ou des ressources de manière collective avec en vue, un accès ou une utilisation équitable et soutenable de cette ressource** . Le point de départ de ma thèse c'était de se dire qu'il y avait peut-être un déficit de recherches sur la manière dont la question des communs se posaient en ville et aussi du point de vue des acteurs, c'est-à-dire d'une démarche ethnographique et pragmatiste c'est-à-dire qui s'intéresse au processus actif par lequel les acteurs donnent forme aux communs au travers de leurs pratiques et de leurs discours. Ma communication va donc s'appuyer sur l'un de mes terrains qui est donc cette coopérative de fourniture d'ENR qui s'appelle Enercoop dans laquelle j'ai mené une enquête de terrain et notamment ethnographique avec une observation participante qui pour le coup n'est pas de la recherche-action. Je vais d'abord vous présenter Enercoop pour savoir de quoi on parle et pourquoi j'ai voulu faire ce lien entre Enercoop et les communs. Après je vais me poser la question qui est celle de cet atelier, c'est-à-dire de savoir quelles sortes d'espaces publics Enercoop investi et comment elle fait. Je tracerai enfin des pistes conclusives.

Enercoop a été fondé en 2006 par 6 organisations qui œuvrent dans le champ de l'ESS et des ENR dont Greenpeace, La Nef.... Enercoop était intéressant car elle présentait deux spécificités majeures. La première c'est que c'est la seule société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) de fourniture d'électricité. La deuxième c'est que c'est le seul fournisseur d'électricité qui propose une offre d'énergie qui est d'origine 100% renouvelable avec principalement de l'hydraulique mais aussi de l'éolienne, du photovoltaïque et du biogaz. Si l'on veut brosser à grands traits l'innovation dont Enercoop est porteuse on peut dire que leur engagement fort se déclinerait en trois principales dimensions.

D'abord sur le plan environnemental avec cette idée d'une énergie fournie. Un fournisseur

c'est celui qui achète l'électricité auprès des producteurs et la revend au consommateur. Donc ils ont un engagement fort sur le plan environnemental car c'est de l'énergie 100% renouvelable. Il y a aussi cette idée qu'il faut faire très attention à l'impact des installations de production d'énergie auprès desquelles on achète l'énergie qu'on fournit aux clients. Il y a toute une réflexion autour de la question de la sobriété. S'arranger pour penser la consommation en lien avec la production et pour la diminuer un maximum. Et puis ils réinvestissent la plupart des bénéfices faits par la SCIC dans le développement de projets citoyens de production d'ENR. Il y a aussi une dimension économique et sociale qui est encadrée par le statut de SCIC qui est du multi-sociétariat. C'est-à-dire que tout le monde, dans les AG, est amené à voter, tout le monde à une voix et on s'entend sur un prix qui est estimé juste et qui convient aux différents acteurs en présence. Enfin il y a une dimension locale très forte avec cette idée d'essaimage d'Enercoop à plein de petites coopératives locales auprès des usagers. L'idée aussi de privilégier les projets de production locale qui sont de petits projets qui sont soutenus par des citoyens à l'échelle locale.

Ensuite, il y a cette idée qu'à termes, Enercoop pourrait fonctionner comme un circuit-court de l'énergie avec cette idée que les sociétaires pourront s'impliquer dans des projets de production d'ENR à l'échelle locale sur leur territoire et ensuite consommer directement, via le fournisseur, l'électricité qu'ils ont contribué à fournir. Je dis à termes parce que dans les faits ils se retrouvent confrontés à pas mal de barrières réglementaires. Ce sont donc les observations préliminaires qui m'ont menées à étudier ce terrain.

En quoi les pratiques que je viens de décrire retravaillent les usages de l'espace public comme lieu privilégié des sociabilités urbaines ? A la fois comme espace de débat et de socialisation.

Je voulais dire tout d'abord que s'intéresser au secteur de l'électricité et au lien entre ce secteur là et l'espace public ce n'est pas quelque chose qui va de soi. Que l'on parle en termes de lieu de sociabilité ou en termes d'espace de débat ou de délibération. D'une part l'expérience de l'électricité on l'a tous au quotidien mais en même temps c'est quelque chose d'assez abstrait, d'assez invisible. Même les installations de production, quand on pense au nucléaire, elles ne sont pas accessibles. Donc espace de sociabilité qui peut être un peu tenu. D'autre part la question d'un espace public de l'électricité comme espace de débat elle est elle-même débattue par plusieurs acteurs de la société civile et notamment Enercoop. Si vous allez voir la charte du réseau Enercoop vous verrez qu'Enercoop dénonce, je cite la centralisation excessive et une certaine opacité du modèle de l'électricité actuel, conduisant au désintérêt des collectivités locales et des citoyens ainsi qu'à leur participation limitée dans la prise de décision. » De ce point de vue-là, Enercoop se présentait en rupture avec le modèle, avec l'idée que le développement d'Enercoop, je les cite à nouveau, et « la transition



énergétique dans son ensemble doit se faire avec les citoyens et par les citoyens et par une démarche d'appropriation des enjeux énergétiques. » A partir de là, quels sont les espaces de sociabilité et de débat qui sont ouverts par la coopérative ?

Il m'a semblé qu'on pouvait distinguer deux types d'espaces qui étaient investis par cette coopérative. Des espaces qu'on pourrait qualifier d'espaces communs parce qu'ils sont des espaces relativement fermés car il n'y a que les sociétaires qui peuvent y prendre part et qui ont trait très directement à la gouvernance et à la gestion de l'électricité. Ça peut être des réunions, des CA, des AG qui sont le lieu par excellence où se rencontrent tous les différents acteurs et où il y a une forme de gouvernance locale dans la gestion de l'électricité. Ensuite il y a tout un tas d'espaces publics qui sont plus ou moins publics car ce n'est très jamais évident la définition de l'espace public dans la littérature, qui sont investis par la coopérative aussi. Ça peut être depuis des espaces semi-privés d'interconnaissances comme le bouche à Oreilles on divers dispositifs de formation, d'information qui sont ouverts aux sociétaires comme par exemple des soirées Tupperwatt qui sont organisées par Enercoop où on peut réunir des amis et des gens d'Enercoop viennent et répondent aux questions dans une atmosphère conviviale. Il y a ce genre de lieu. Après il y a l'espace public urbain. Quand Enercoop participe par exemple à Alternatiba. Le territoire, via le soutien des projets de production citoyens, l'espace médiatique via des activités de plaidoyer et enfin l'espace public institutionnel où là par exemple Enercoop va se mobiliser dans le cadre de la loi sur la transition énergétique et participer à des groupes de médiation organisés au niveau institutionnel.

Maintenant, que nous apprend l'enquête de terrain du point de vue de l'articulation entre ces différents espaces ? Je voudrais avancer trois points.

Tout d'abord, il me semble qu'Enercoop investit ces différents espaces que je viens d'évoquer non pas seulement en termes de communication, de médiation et de participation, même si ça joue effectivement un très grand rôle, par exemple le bouche à oreille y est beaucoup dans le développement de la coopérative mais il m'a semblé que l'appropriation de l'énergie passait également par l'acquisition de dispositions à débattre mais aussi par le faire. C'est-à-dire l'action directe autour de la ressource et notamment l'expérience que les individus ont autour de l'énergie change car il y a une volonté de promouvoir l'acquisition de savoir et de savoir-faire autour de la ressource en créant des coopératives locales, en devenant administrateur et aussi en maîtrisant sa consommation d'électricité au quotidien. Il y a aussi une dimension visuelle et matérielle d'inscription des installations de production citoyenne dans le territoire qui est extrêmement importante avec cette idée que si les gens voient des installations de production alors la transition citoyenne est plus palpable, beaucoup plus accessible et soudain elle devient concrète.

Le deuxième point que je voulais évoquer c'est le fait que les espaces communs que j'évoquais tout à l'heure, on n'a pas l'impression qu'ils sont vécus par les acteurs comme des lieux clos ou comme des lieux parachevés qui constitueraient le lieu de mise en commun. En fait si on s'intéresse aux sujets autour desquels les acteurs débattent on se rend compte que généralement, les questions centrales qui font débat c'est « qui n'a pas bien été pris en compte, qui n'est pas présent dans l'AG ». Par exemple les militants de gauche qui ne vont pas adhérer à Enercoop car ils considèrent qu'il faut se battre pour le service public de l'électricité et non pas pour une coopérative qui serait sur le secteur concurrentiel. Les questions ça va être comment mieux inclure ces personnes-là, comment faire en sorte qu'elles viennent à nous. De ce point de vue, il m'a semblé que l'espace public constituait un lieu très important du processus de mise en commun en ce qu'il est à la fois le lieu où les acteurs peuvent identifier les entités, les groupes qui n'ont pas été pris en compte, qui ne sont pas présents dans ces espaces communs. Et c'est aussi le lieu où on va chercher à les inclure davantage, que ce soit par le lobbying, par le plaidoyer et c'est justement dans ce cadre-là que la notion de bien commun est généralement employée et utilisée par les acteurs parce que en fait elle leur permet, comme dans l'exemple que j'évoquais tout à l'heure, d'évoquer l'idée que oui certes Enercoop se situe sur le secteur concurrentiel et peut être qu'il aurait fallu se battre pour un service public de l'électricité mais vous voyez ce qu'on fait nous, et bien c'est de faire de l'électricité un bien commun. Et donc cette notion de bien commun vient à l'appui, tout en lui donnant une connotation militante, de cette idée de repenser l'électricité comme quelque chose que l'on gère à l'échelle locale via l'implication des citoyens dans une démarche durable.

Premièrement la mise en commun de l'électricité telle qu'elle prend forme chez Enercoop, elle se décline en différents espaces plus ou moins ouverts, plus ou moins publics, plus ou moins communs.

Deuxièmement ce qui se passe dans ces espaces n'est pas seulement attiré à la pratique du politique ou à l'apprentissage de la citoyenneté mais il s'y joue aussi quelque chose de nouveau dans le lien à la ressource, repenser l'expérience qu'on a de la ressource et pas seulement repenser mais aussi la façonner autrement.

Enfin, l'espace public me semble constituer un lieu à part entière de ce processus de production du commun. Il est le lieu où sont identifiés et où on cherche à intégrer des collectifs dont on estime qu'ils n'ont pas été suffisamment impliqués dans les espaces du commun. Autrement dit il y aurait un peu une forme asymptotique du commun comme espace inclusif et l'espace public joue un rôle d'agent intégrateur.

---

## Béatrice Maurines

---

Je vais vous parler de la question de l'agriculture de proximité. La question sera quelle est le rapport avec l'urbanité? Sur la question du collectif, comment est-ce qu'ils se construisent? Sur les conditions de la citoyenneté alimentaire et sur la production de l'agir commun.

J'ai une première image qui est sur un petit extrait d'Ostrom qui nous dit que « les gens confrontés jour après jour à la nécessité d'assurer la permanence des communs qui sont le support de leur vie ont bien plus d'imagination et de créativité que les économistes et les théoriciens ne veulent bien l'entendre ».

Je vais rentrer sur la question des liens entre biens communs et espaces publics à partir de la constitution de la citoyenneté alimentaire dans le cas d'une agriculture plus près. Donc sur l'agriculture de proximité et ce qui m'intéresse plus particulièrement c'est la manière de produire de l'espace public, que celui-ci soit constitué par des collectifs organisés ou par des dispositifs d'action publique qui vont faciliter l'alimentation de proximité. La problématique que je vais développer porte sur les référencements politiques qui sont portés par les individus mais également par les collectifs qui permettent l'agir commun. C'est-à-dire que pour moi il n'existe pas, il est à construire, comme les biens communs n'existent pas, ce sont des processus de construction. Donc mon hypothèse c'est de dire que l'agir commun se met en acte d'abord individuellement puis collectivement et ce dans un processus de participation autour de connaissances, qui sont des connaissances individuelles, qui partent aussi des imaginaires, sur la question des valeurs mais également sur une organisation spécifique du travail au sein des structures associatives. L'étude rend compte des processus de constitution des biens communs à partir de la question de la participation. Je prends la définition de la participation de Joëlle Zask qui me semble assez pertinente. Tout d'abord c'est de faire prendre part. Et dans le faire prendre part ce qui m'intéresse c'est de voir comment les individus, par leur connaissance, par leur mobilisation, vont avoir un certain nombre de rêves, d'imaginaire, qu'ils vont déjà essayer d'animer pour eux-mêmes avant de les diffuser auprès d'autres acteurs, d'autres personnes qui vont participer à la constitution de collectif. La deuxième phase c'est donc la constitution de collectif qui passe à la contribution. La troisième phase de cette participation est celle de faire bénéficier donc d'élargir le réseau des contributeurs et de ceux qui ont contribué, avec des réseaux qui deviennent en quelques sortes des méta-réseaux.

On est rentrés par l'urbanité, penser proximité agricole en ville c'est bien compliqué, je ne vais pas faire un propos sur ce qu'est l'agriculture urbaine mais en tous les cas la question du bien commun ou des communs en matière agricole, ça nécessite obligatoirement de

repenser l'articulation des territoires qu'ils soient urbains, péri-urbains et ruraux. Ce qui me semble aussi important et qui a été dit ce matin, c'est de réintégrer les espaces à la fois locaux et globaux ici et ailleurs, au nord comme au sud. Et c'est pour ça qu'on va se promener aussi dans les pays du sud et plus particulièrement au Chili.

Je travaille par ethnographie. C'est-à-dire que je travaille sur des terrains concrets sur une très longue durée et là je suis amenée à les comparer sur cette question d'agriculture de proximité avec cette question de la relocalisation de l'agriculture avec des terrains qui vont des jardins urbains à la fois à Lyon mais également Chiloe sur la question des circuits-courts et sur la question également d'organisation de dispositifs d'action publique et plus particulièrement sur le projet Urbact qui existe sur Lyon et un programme SIPAM, le système ingénieux pour le patrimoine mondial agricole.

Les circuits-courts en France est une question qui est très débattue, qui a été beaucoup travaillée, toutes disciplines confondues, qui va des agronomes en passant par les sciences humaines et sociales et qui aujourd'hui est très encadrée par les politiques publiques que ce soit au niveau international jusqu'aux niveaux locaux. Il y a beaucoup de recherches aussi qui ont été faites qui portent à la fois sur la spécificité des circuits-courts par types de circuits, qui travaillent sur la question des gouvernances territoriales.... On a donc une compétence scientifique importante aujourd'hui sur cette thématique-là. Ce qui fait aussi qu'aujourd'hui on a un très grand nombre de structures associatives. Ce qu'on connaît le plus ce sont les AMAP mais il y a bien plus de formes de paniers que les AMAP, la restauration en circuit-court, les portages de repas, les épiceries sociales et solidaires, les coopératives de distribution de repas.... On a une foultitude de circuits-courts qui existent en France et plus particulièrement en RA. Ces structures associatives elles sont aussi extrêmement accompagnées par des intermédiaires professionnels qui les aide à développer leur projet, à les maintenir, à les rendre pérennes. Je vais vous parler plus particulièrement de la Métropole lyonnaise où on est sur des réseaux qui sont très formalisés aujourd'hui, qui ont commencé à être formalisés dans les structures associatives entre elles. Donc là on a le collectif qui s'est construit avec par exemple le collectif Raccourci qui réunit 5-6 paniers en 2008 puis la constitution du BOL qui est une grosse structure associative réseau que j'appellerai tout à l'heure méta-réseau qui réunit aujourd'hui 25 associations de la région lyonnaise et qui travaillent ensemble.

Et à côté de ça, le programme Urbact qui est un programme européen qui réunit plusieurs villes européennes et qui aura permis sur Lyon la constitution en juin 2015 d'un plan local d'alimentation durable qui est en cours de signature en tout cas je l'espère.

L'exemple du Chili où on n'est pas du tout sur le même schéma d'organisation. Les circuits-courts ça n'existe même pas dans la dénomination. On a à faire à une agriculture paysanne avec le seul modèle qui existe qui sont les marchés. Donc pas d'institutionnalisation politique

puisqu'on est sur une société où on est sur du développement agro-industriel tourné vers une économie d'exportation. La question des circuits-courts se pose de manière radicalement différente. On a une structuration du bio qui est complètement embryonnaire et quelques rares agriculteurs que j'ai été rencontrés, travaillent sur l'archipel de Chiloé. Là on est sur des petits collectifs qui sont vraiment émergents, qui commencent à s'organiser et qui développent des circuits-courts, même si on ne les appelle pas comme ça, avec une structure associative pour développer l'agriculture en bio. Ils ont développé également un point de vente collectif, il y a des jardins urbains qui sont en train de se développer. Ils n'ont rien à voir avec la France, on est sur des jardins urbains individuels mais qui est travaillé collectivement. Et puis un autre dispositif pour avoir le parallèle par rapport à la France, ce qu'on appelle un SIPAM, le système ingénieux pour le patrimoine mondial.

Ce que je voulais vous montrer c'est que ces collectifs ils existent. Ils se sont déjà organisés donc ce qui m'intéressait c'était de savoir comment ils se sont construits. On a souvent tendance à dire que le bien commun existe, qu'il est de telle ou telle manière mais moi ce qui m'intéressait beaucoup plus c'était de voir comment il se construit pas à pas. Il se construit d'abord par un prendre part avec des individus qui sont tous, au nord comme au sud, des hommes comme des femmes, mais au Chili ils sont plus âgés alors qu'en France ils sont relativement jeunes, on est sur une structure intermédiaire avec des gens qui ont tous fait des études supérieures, qui ont en France généralement bac+4, +5, alors qu'au Chili on est sur des population qui ont aussi fait des études supérieures mais plutôt sur du bac+3. Tous ont une expérience de vie à l'étranger soit pour des études supérieures soit pour de l'expatriation, pour découvrir ce qu'est l'agriculture paysanne dans un autre monde.... La question de la mobilité me paraît aussi extrêmement importante pour la construction du bien commun et de l'agir commun où effectivement il y a de la circulation de savoir et de savoir-faire au niveau international. Ce qui me semble aussi très important et toujours sur cette partie individuelle, c'est des références qui sont importantes pour eux. C'est-à-dire s'opposer à l'agro-industrie, avoir une volonté de s'inscrire dans des échanges de proximité et être dans ce que Geneviève Pruvost appelle le mode de vie écologique et puis également si on va plutôt chez Naomi Klein la question du bien être local qui est extrêmement important dans la constitution à la fois des individus et des projets tels qu'ils vont se constituer par la suite.

Deuxième étape, le processus de participation qui passe par la contribution des individus et la constitution de collectifs qui ont les mêmes valeurs et qui ont les mêmes parcours que ceux que j'ai décliné précédemment. Une contribution collective où il s'agit d'un principe d'intéressement et de validation du projet tel qu'il a été pensé par les individus. Contribution qui participe de la transformation d'un monde local et ce en faveur d'un agir commun et d'un bien commun avec un outil principal qui est celui de la coopération. Cette coopération elle

va se travailler sur l'idée du prendre part et se construit, ça me semble extrêmement important, sur des liens affectifs forts qui peuvent être des liens familiaux, qui peuvent être des liens amicaux mais dans tous les cas où il y a quelque chose qui passe entre les individus et qui est généralement dans le champ de l'ESS. Donc une cooptation aussi qui se réalise par des liens forts et des liens qui font sens, et cette notion de sens me semble très importante. Ce qui me semble aussi important dans ces collectifs c'est qu'ils sont dans un agir incertain. C'est-à-dire que quand ils montent leur collectif c'est pour travailler, pour créer leur propre emploi mais dans une configuration d'emploi relativement incertain avec des statuts souvent précaires et avec un décalage important par rapport au marché classique du travail et à un mode d'organisation particulier. Ce qui me semble fondamental c'est leur envie d'expérimenter, de faire et d'être ensemble pour agir directement sur le monde à partir de l'emploi et d'une volonté d'engagement très forte par l'activité professionnelle qui fait qu'il y a peu d'engagement autre que l'activité professionnelle.

La troisième étape c'est l'extension des réseaux d'action pour bénéficier d'une reconnaissance publique avec cette-fois-ci le besoin de faire bénéficier. On est parti de l'individu, puis du collectif, donc maintenant que le collectif est constitué l'idée c'est de diffuser ce qui a été construit dans ce collectif là et la mise en réunion, la mise en travail dans des espaces plus larges avec un questionnement qui est celui de l'autogouvernement local et comment ça se déploie dans le monde à la fois dans le monde local, qui dépasse les bornes de la structure associative et qui se transmet dans des réseaux plus importants. Donc constitution de méta-réseaux, des réseaux d'individus, de personnes, de structures associatives et des réseaux associatifs qui apprennent à travailler ensemble et qui permettent d'explicitier. Par exemple on a le BOL dont je parlais tout à l'heure qui permet d'explicitier également le projet Urbact et la capacité que les acteurs ont aujourd'hui de travailler ensemble au niveau de la Métropole lyonnaise pour cette alimentation durable. Chacun avec ses différences, chacun avec son collectif d'acteurs au démarrage mais avec des interfaces qui sont en train d'être travaillées. Les liens sont plus faibles mais c'est la théorie de Granovetter.

Il me semble qu'il y a une question qui reste importante à creuser c'est celle de la concurrence et comment dans ces structures qui sont de plus en plus nombreuses au niveau local, que ce soit au Chili ou au niveau de la région lyonnaise, il y a une certaine capacité de sortir de cette concurrence là en étant plus fort en interne et de reporter à l'extérieur la question de la concurrence.

Les biens communs n'existent pas en soi, ils n'existent que par les processus dont je viens de parler, en tous les cas dans l'agriculture urbaine et dans l'agriculture en général. C'est-à-dire l'idée d'un processus qui est long à émerger, à consolider, qui part de constructions individuelles pour aller vers du collectif puis de la reconnaissance politique. L'idée aussi c'est

de ne pas essentialiser cette notion de commun ou de bien commun parce qu'elle finirait par perdre son sens. En tant que sociologue et anthropologue j'ai vu beaucoup de concepts qui quelque part parfois se vident de leur sens par leur surutilisation. Je pense aux termes d'identité, de culture.... Du coup entrer par l'étude non pas des communs mais plutôt des modes d'agir commun et là je rejoins effectivement ce que disais Christian Laval ce matin. Attention à ne pas exclure d'autres territoires dans la question du commun et plutôt de la réfléchir de façon transversale concomitante et non pas dans des logiques d'opposition parce qu'effectivement, en tous les cas en agriculture de proximité, on a besoin de l'ensemble des territoires.

## Réponses aux questions de compréhension

Ça doit faire 25 ans que je travaille sur le Chili donc je connais bien. Je travaille souvent avec les mêmes personnes dans des structures associatives ou ça peut être simplement avec des habitants. J'ai commencé le travail au Chili sur une étude des crises environnementales majeures liées à des problématiques d'industrialisation massive. Le projet dans lequel je m'inscris aujourd'hui c'est post-crise environnementale sociale et sanitaire, comment se recomposent des collectifs. Je dirais que la question agricole se positionne dans ces perspectives-là.

---

## Evelyne Bonny

---

On est dans la partie incarnée de cette conférence. Sur un projet que je construis et que je vis avec d'autres depuis 11 ans maintenant. C'est un projet qu'on peut appeler globalement de jardin partagé même si c'est au croisement de plein de problématiques car en 11 ans de vie l'association Brind'Guill fait de ce lieu un champ d'expérimentations sociales et on se rend compte aujourd'hui que les jardins ressemblent plus à des MJC à ciel ouvert où se rassemblent plein de porteurs de projet. En fait c'est un lieu qui aime beaucoup les gens qui ont l'énergie et l'envie de créer des choses. On est donc au croisement de plein de projets. Je vais vous parler brièvement du projet phare dans ce quartier, qui démarre en 2003 avec le jardin de l'îlot d'Amaranthes, on est dans le 7<sup>ème</sup>, c'est une œuvre d'art en fait qui est construite par l'artiste Emmanuel Louisgrand. Ce n'est pas une œuvre d'art figée, c'est évolutif en fait. Du coup c'est un projet de jardin qui est construit au départ et qui va s'agrandir en fonction de l'état de démolition du quartier qui est un quartier d'alignement depuis très longtemps. Dans les conseils de quartier on se rend bien compte que ce terrain se vide de ses services. C'est un quartier en démolition, le jardin d'Amaranthes se constitue donc en plusieurs parties et il interroge tout de suite sur qu'est-ce qu'on va faire de ce quartier très minéral, il n'y a pratiquement pas d'espace vert. Il faut imaginer un espace où il y a les baux commerciaux qui s'arrêtent, des logements insalubres...ça dure depuis longtemps et on voit successivement des dégradations qui sont repérées avec des friches, des terrains vagues...

L'îlot d'Amaranthes est un projet qui a été posé dans ce contexte, un quartier très populaire avec un vivre-ensemble entre plusieurs communautés qui est ici une tradition depuis un siècle. Avec pas mal de belles communautés assez grandes, le quartier chinois par exemple qui est implanté dans cet espace, la communauté africaine, il y a énormément de communautés comme ça, il y a eu les Grecques, on est à la porte de Lyon. C'est un quartier très populaire avec un croisement de populations assez fort et une bonne symbiose entre les gens.

Ce jardin est en plusieurs parties. La première partie, Emmanuel l'a appelée la serre. C'était une toute petite partie du projet qui s'est bâtie sur un premier espace démoli. Un projet qui était conçu comme une œuvre artistique mais non participative à l'époque, plus un espace d'écrin de verdure. Une serre fermée, grillagée orange très contrastée avec l'espace gris dans laquelle il jardinait lui sous forme d'action performance. Il s'exposait comme artiste jardinier en choisissant ses couleurs. Il plantait des tulipes au départ avec une signalétique assez forte quand on arrivait sur la place. On a étendu ce projet sur une partie qu'on appelle le potager. Là interviennent des jardiniers de l'extérieur, le concept fait entrer les citoyens



dans le jardin. On n'est pas encore dans le contexte du jardin partagé puisque ce sont des parcelles attribuées donc on est pas sur le système du collectif même si on a déjà une intervention citoyenne. La troisième partie qui n'est pas attribuée directement au jardin mais en tout cas c'est une emprise sur l'espace public, c'est l'implantation de robiniers sur une place, sans autorisation et avec des malentendus mais les élus ne peuvent pas enlever ces arbres car symboliquement c'est trop fort. Ces arbres sont toujours là puisqu'on n'arrache pas un arbre dans nos sociétés, sauf la forêt amazonienne. La quatrième partie, qui s'est faite en 2007, c'est une partie encore agrandie suite à une démolition qui était normalement un projet qui faisait entrer les enfants dans une forêt, une forêt ludique. Ça ne s'est pas passé comme il a voulu, les arbres sont morts. C'est donc un espace qu'on a appelé aussi le potager. Et c'est à ce moment-là que l'association Brind'Guill reprend en 2007 la gestion de l'œuvre artistique pour ce qui est de la partie humaine, animation....

Brind'Guill ce sont deux projets qui se rejoignent. A la fois cette œuvre artistique d'Emmanuel Louisgrand et un projet Brind'Guill qui est un projet d'habitants parallèlement construit et qui existe parallèlement à ce projet de jardin. En 2004, on a créé l'association Brind'Guill plus pour des délaissés en périphérie de ce jardin. A cette époque cette serre avait porté ses fruits en amenant au questionnement de qu'est-ce qu'on pourrait faire de cette ville. Nous on a retenu l'idée de jardin, de projet qui finalement demande très très peu de moyens pour s'installer. On a investi deux friches sur ce même espace, plus en 2006 un projet qui s'appelle les Ptits brins urbains qui sont à une autre échelle, la végétalisation des rues et de tous les petits espaces qu'on peut jardiner pour aller dans le sens d'un quartier jardiné par les habitants et plus globalement la diffusion végétale tous azimuts.

Il faut imaginer ce quartier qui est resté très longtemps sans projet, sans construction. L'îlot d'Amaranthes et l'association Brind'Guill ont été un petit peu déclencheurs, ils ont aimé pas mal de projets depuis 2003 autour de cette idée que l'espace était vide ici et qu'il y avait de quoi faire, que ce vide était finalement une opportunité de faire des choses puisque tout le monde se fichait de ce qui se passait et qu'on attendait juste le projet de rénovation au niveau politique. Il se passait des choses en marge sur ce vide et une très grande richesse d'idées et d'initiatives qui se sont aimantées autour de ce projet de jardin puisque c'est un signe fort sur l'espace public de dire qu'on investit, qu'on ouvre des lieux et qu'on reprend possession, qu'on est légitime pour s'installer sur ces territoires inoccupés et sans fonction. Finalement il y a eu concertation et requalification, je n'aime pas ce terme car ça veut dire qu'on était pas légitime et que les gens sur place n'étaient pas forcément légitimes d'être là. Une place a été refait à neuf, ce n'était pas le projet d'origine car à l'origine c'était une route qui devait traverser cet endroit, et qu'en créer les jardins on a créé finalement une sorte d'accoutumance et pendant la concertation ce sont les gens du quartier qui ont beaucoup milité pour que les jardins restent. Aujourd'hui on a une place toute neuve, la

charte graphique des jardins de l'îlot ont été largement reprises, vous le voyez ici sur un deuxième petit jardin qu'on nous a attribué et sur les jeux d'enfants qui ne sont pas très loin. Sur cet espace refait on a conservé l'îlot d'Amaranthes à son endroit initial, ce qui n'était pas gagné d'avance puisqu'il y avait le projet de faire des jeux d'enfants à la place. Ça a été très complexe la concertation mais très équitable car il y avait des gens qui se défendaient bien, beaucoup de monde. Ça s'est finalement assez bien passé au niveau du résultat. On nous a donc attribué un deuxième petit jardin qui est l'équivalent des friches qu'on avait investi de manière un petit peu spontanée. On a un deuxième petit jardin qui va être investi d'une autre façon avec un projet de permaculture en testant des formes d'agriculture intensive biologique en essayant de montrer de quelles manières on peut produire beaucoup sur des petites surfaces puisque c'est un enjeu sur la question d'autoproduction alimentaire de parler de ça. Ça sera expérimental, c'est un collectif de gens bénévoles. L'idée est là d'expérimenter l'abondance et le partage, c'est ce dont le groupe a décidé, c'était la devise finale.

C'est un lieu qui est aujourd'hui complètement intégré à un espace public puisque toute cette surface finalement qui est assez grande devient une place et on est assez contents de se dire que ça a payé de s'installer quelque part et d'y avoir fait vivre le quartier, les gens de ce quartier. L'idée des jardins a été intégrée dès le début sur cette place dès la concertation, il n'y a pas eu de remise en cause de jardins partagés. C'était plus complexe sur les emplacements, les équipements, la forme.... Mais il se trouve que c'était déjà une petite victoire d'avoir réussi à créer ça. Ce sont des jardins partagés, sur un espace public, qui se trouvent finalement entre deux statuts, public et privé, semi-public avec l'association, et qu'on essaye d'ouvrir le plus largement possible au public malgré les grilles de l'îlot d'Amaranthes, ce qu'on peut nous contester aussi mais notre façon de restituer ces espaces au public et aux gens du quartier c'était d'embaucher une animatrice jardinière et on en est à notre troisième année, et de proposer des horaires d'ouverture le plus possible pour que ce jardin soit ouvert et fréquenté par les gens du quartier.

## Question

Comment ça s'est passé au niveau du financement ?

## Réponse

En fait on est dans un quartier prioritaire car classé politique de la ville et avec un contrat urbain de cohésion sociale qui vient d'être déclassé depuis 2015 donc on n'aura plus les subventionnements attribués. Néanmoins on a profité un peu du qualificatif de ce territoire pour avoir des subventions par l'accès, l'aide à l'égalité des chances et par la ville de Lyon.

On espère qu'on va trouver autre chose. Cette année on va trouver la Région et on doit diversifier nos ressources. Le plus gros poste c'est notre salariée qu'on aimerait garder.

En fait on n'arrive pas dans le quartier, on y est donc c'est facile. Je veux dire que ce ne sont pas des projets parachutés, on est là à l'échelle d'un micro-quartier qui construit son environnement. Au tout départ le projet artistique il est un peu parachuté mais il a vocation à être évolutif car il travaille avec les gens et il s'inscrit sur une durée très longue même si au départ c'était un peu comme la tour Eiffel, il devait rester 6 mois ce jardin et finalement il est toujours là. C'était la DRAC pour ce projet. A Brind'Guill on est plus financé pour l'action sociale.

## Question

J'ai signé une pétition contre le déplacement du jardin. Je voudrais un éclairage sur la relation à la maîtrise d'œuvre avec la communauté du quartier que est assez forte et comment il y a eu une intention particulière et une prise en compte vraiment dans la maîtrise d'œuvre, comment ça s'est passé ?

## Réponse

C'était houleux. Au bout du compte moi je dis de manière équitable car on est dans un quartier militant donc il y avait un nid de militants. A la première réunion il y avait 300 personnes. Ils ont loué un amphi, on n'a jamais vu ça. Du coup, ça s'est passé de manière équitable dans le conflit mais aussi on a senti qu'il n'y avait pas d'accord politique clair et je pense qu'il y a des gens qui auraient bien voulu que les jardins disparaissent et je pense que politiquement on a bien été défendus aussi. Je n'ai pas tous les détails de ça mais ça c'est à peu près sûr. La commande déjà elle n'est pas clair pour les urbanistes. Au bout du compte tout le monde appelle ça une concertation réussie même s'il reste un noyau dur de gens qui disent qu'ils n'ont pas eu ce qu'ils voulaient, ça aurait voulu dire ne rien faire du tout peut être. A la maîtrise d'œuvre on a senti à des moments que c'était mouvant entre le champ politique, la maîtrise d'œuvre et les citoyens. J'ai l'impression que tous ces gens ne sont pas spécialement habitués à travailler avec des groupes d'habitants, c'est dur. On dit aussi que c'est équitable car les gens ont pu dire ce qu'ils avaient à dire et il y a plein de gens qui ont du bon sens, c'était assez chouette. On a eu plus de problèmes avec la maîtrise d'œuvre après un moment pour les équipements du jardin car on fait tout un collectif. Un groupe d'habitants ce n'est pas forcément quelque chose de très clair, on a nos incohérences, on est sans gouvernance particulière donc on n'est pas facile à cerner non plus. Donc entre maîtrise d'œuvre, politique et groupe d'habitants ce n'est pas si évident que ça. Après, la question de

la pétition, oui c'est vrai qu'à un moment il y a quelque chose qui nous a échappé, on ne sait pas comment, c'est que d'un coup ils se sont dit qu'ils allaient faire les jeux d'enfants sur le jardin. C'était ça la pétition en fait. Ce n'était pas qu'on voulait supprimer les jardins. Les jardins ont été intégrés à la première réunion de concertation où il y a eu beaucoup de témoignages donc l'idée de jardins partagés a été directement intégrée, on a eu cette chance. Après ils ont essayé de déplacer les choses. Donc ça ce n'était pas évident non plus car le jardin, cette œuvre a pris une tournure symbolique forte.

## Discussion

### Question

---

Je n'ai pas très bien vu le lien entre deux interventions et la question de l'espace public tel que moi j'envisage le terme d'espace public. Je l'envisage plus comme ce qui est les espaces où le quartier s'approprie l'espace, le font vivre et l'organisent.

### Léa Eynaud

---

J'étais partie, en philosophie politique de cette idée d'un espace ouvert, potentiellement physique, de communication, de médiation où s'expriment des avis conflictuels et qui s'échelonnent même si on peut avoir plusieurs définitions, entre la sphère domestique et la sphère institutionnelle et ça peut regrouper des espaces comme les jardins partagés peut être, en tous cas les jardins publics, les cafés mais aussi les arènes publiques de débat à l'échelle locale. C'était dans ce sens-là que je l'entendais.

### Remarque

---

L'énergie pour moi est un service public et non un service public.

### Question

---

Comment le commun prend en compte la dimension du sensible ?

### Yves Bonny

---

Sur le cas que j'ai étudié ça s'est traduit à travers la question des espaces du proche. C'est-à-dire dans quelle mesure on peut penser les espaces publics non pas comme des espaces impersonnels, des places publiques, des choses comme ça mais des espaces du proche. Donc on avait distingué justement des types d'espaces, l'en bas de chez soi par exemple comme un espace qui est commun mais qui n'est pas vraiment public. Ensuite on avait de espaces formels, des espaces en friche.... A travers ça on voyait des degrés de dégradation depuis les espaces les plus proches jusqu'à des espaces beaucoup plus abstraits. Et l'entrée par la culture c'était justement aussi la question du sensible. C'est-à-dire que la question de l'art et de la culture elle a été pensée non pas sous forme d'événement artistique. Alors que dans la perspective de l'aménageur ils auraient voulu être dans de l'événementiel, le collectif

cherchait à porter au contraire une culture inscrite dans le sensible, dans l'imaginaire et des choses comme ça. C'était dans l'idée mais ça n'a pas marché car il n'y a pas eu d'ancrage entre ceux qui avaient l'idée et la manière dont les habitants eux-mêmes voyaient les choses. D'abord à travers le collectif d'habitants puis derrière le collectif qui ne se présentait pas comme représentatif de l'ensemble des personnes qui habitaient le quartier et qui lorsqu'il y a eu quelques actions en leur direction ne sont pas forcément venues. Mais c'était l'espace du proche.

## Béatrice Maurines

---

Quand je parlais tout à l'heure de passage de l'individuel au collectif dans le portage des projets d'agriculture de proximité, il me semble que je l'ai dit mais je vais le redire autrement. Effectivement ça se construit obligatoirement sur des liens, des liens sociaux forts et qui se construisent sur des valeurs, des valeurs interpersonnelles partagées et qui apprennent à se partager. Donc on est bien dans une quête de sens et de sens commun. Par contre le sensible ça reste peut-être une autre question sur laquelle je ne répondrai pas. Peut-être sur la question de l'espace public c'est la production d'un espace politique et de reconnaissance politique et qui effectivement n'est pas nécessairement spatialisé sur un territoire mais qui se construit dans des espaces d'interférence entre des personnes qui ne se connaissent pas nécessairement et plus on va monter en politique, plus on va monter vers des liens sociaux distendus ou éloignés, plus effectivement on ira vers la sphère du politique ou en tous les cas de la mise en partage.

## Question

---

Le fait de poser l'existence de l'espace public comme la condition de l'exercice démocratique. C'est-à-dire qu'on est aujourd'hui dans un contexte où l'espace public majoritaire est un peu confisqué, espace public médiatique est aux médias, la scène politique aux politiques et on est là face à des expériences qui vont activer des micro espaces publics donc finalement vont se parler, vont se discuter les problèmes publics. Un problème public peut être lié à l'énergie, à la consommation, à l'aménagement urbain... Tout sujet qui concerne la vie en commun et en société peut être considéré comme un problème public et c'est là que je trouve qu'il y a un lien à faire avec tout ce qu'on entend sur la fabrique du commun puisque cette fabrique du commun elle est aussi basée sur cet exercice démocratique finalement. Le fait d'entrer dans des processus du commun c'est essayer de gérer en tous cas de s'approprier collectivement les ressources, une place, un jardin... Et donc c'est là où à mon avis il y a un lien majeur à faire avec cette notion d'espaces publics qui

ne sont pas forcément ceux d'un modèle majoritaire dominant mais qui vont permettre à un moment donné une prise de parole, une expression, notamment de personnes plutôt invisibilisées. C'est cette activation qui est très intéressante et qu'on retrouve un peu dans toutes vos expériences et qui fait le lien avec l'idée de commun, de fabrique du commun.

## Question de Catherine Neveu

---

Question versée à la réflexion et à l'intelligence collective. Ce qui m'a frappé parmi ce qu'on a entendu cet après-midi c'est autour de ces questions d'identité. Avec toute les acceptations du terme parce qu'Yves Bonny nous a dit que la condition pour que la démarche de créer un collectif de recherche puisse fonctionner c'est la capacité réciproque à casser avec des identités professionnelles ou avec des positions spécifiques alors que dans d'autres situations qui nous ont été présentées on assiste au contraire sur la nécessité d'acquérir des identités pour fabriquer du commun. Donc je suis un peu intriguée par cette versatilité de situations dans lesquelles il faut casser avec des identités préexistantes pour fabriquer du commun et d'autres où il faudrait au préalable fabriquer des identités communes pour fabriquer du commun.

## Léa Eynaud

---

Je ne sais pas si vous pensez à ma présentation en parlant de cette quête de ramener des gens au commun. J'en suis au début de mon analyse donc peut être que je vais un peu vite en besogne mais je pense qu'il y a aussi dans le cas de mon terrain une dimension d'identité car il ne s'agit pas non plus de ramener au projet des gens qui ne partagent pas un certain nombre de principes et une certaine quête d'Enercoop.

## Yves Bonny

---

On oppose souvent la société civile et les paliers gouvernementaux. Il me semble qu'une question assez majeure pour penser le commun c'est comment on relie ces deux univers. Dans le cas en question que j'ai étudié c'était aussi la question de savoir comment le collectif d'acteurs impliqués sur ces questions de culture et d'art, rencontraient l'aménageur, la Métropole, les urbanistes.... Comment on pouvait sortir de cette opposition société civile/gouvernement, décideurs opérateurs ? Moi il me semble que l'une des façons de le penser c'est de distinguer la société civile comme ensemble d'acteurs et ce que j'appelle dans mon vocabulaire la sphère publique civile. C'est-à-dire la question de l'aménagement, la question de l'énergie, toutes ces questions-là je ne les pense pas en termes de micro

espaces publics mais plutôt en termes de sphères civiles, publiques, par opposition à la sphère civile-privée qui est celle de l'espace marchand. Et comment on peut co-construire cette sphère civile-publique du coup ? C'est ça pour moi qui serait une définition du commun. Et donc pour y arriver, il faut bien qu'il y ait un déplacement de position car si on reste sur des identités comme on l'a vu ce matin que les élus sont les représentants de l'intérêt général on ne s'en sort pas. Il faut donc bien qu'on considère que les acteurs qui ont des initiatives civiles sont porteurs d'intérêts collectifs, sociétaux, et que d'un autre côté les élus ne sont pas du côté de l'intérêt général par excellence, ils sont des acteurs parmi d'autres, ils ont une légitimité parmi d'autres de cette construction d'une sphère civile publique et qu'il y a une alliance à trouver car pour moi, l'enjeu, si on veut combattre le néolibéralisme c'est sûrement pas d'écarter d'un côté tout ce qui est marché et d'un autre côté tout ce qui est palier de gouvernement. C'est aussi de faire alliance avec les paliers de gouvernement car c'est quand même eux qui peuvent porter des lois, qui peuvent construire juridiquement les espaces du commun.